



## Avis de poursuite contentieux

Par **Laetitia lecuyer**, le **30/01/2019** à **05:38**

Bonjour il y'a un mois j'ai été à la clinique, suite à cela j'ai reçu une lettre d'avis de poursuite avant contentieux 27 euros à régler que je veut bien entendu payer (je n'est pas eu le temps avec le boulot) sauf que au lieux de payer 27 euros il me demande en plus (frais de dossier il me semblent) suit je en droit de refuser de payer plus que 27 euros?

Par **youris**, le **30/01/2019** à **09:39**

bonjour,

la clinique peut prévoir des pénalités pour paiement tardif, si vous n'avez pas respecté le délai qui vous était accordé.

de quand date votre hospitalisation ?

aviez-vous reçu déjà reçu des relances

bien entendu votre argument comme quoi vous n'avez pas eu le temps de payer est irrecevable, cela ne prend pas beaucoup de temps de faire un chèque et de l'envoyer par la poste.

salutations